

L'Abelle de la Nouvelle-Orléans

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO. LIMITED. 323 rue de Chartres, entre Canal et Bienville.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES, LOCATIONS, ETC. QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE DU JOURNAL.

TEMPERATURE

Do 8 juin 1909. Thermomètre de E. Claudel, Opticien, Successeur de E. & L. Claudel, 918 rue Canal, N.-O., Lne. Fahrenheit Centigrade

Sur qui se fixera la responsabilité?

Le déplorable accident qui s'est produit dimanche dernier à Mandeville, et qui a mis en deuil tant de familles, est encore le sujet dominant des conversations en ville.

est prouvé que ces accidents, sont dus à leur négligence. Si on forçait les corporations ou les individus à entourer de plus de sécurité les vies qui se confient à eux, les accidents comme celui de dimanche dernier seraient moins fréquents.

L'hôtel de l'ambassade d'Italie.

L'Italie vient d'acheter, pour son ambassade à Paris, l'hôtel qu'elle occupa au 73 de la rue de Grenelle, et l'hôtel contigu qui donne sur la rue de Varenne et la rue du Bac, l'ancien hôtel Dillon.

fut construit par le grand architecte Brongniart. Bien qu'encasté entre deux hôtels et un jardin, l'hôtel a grand air, et les salons du rez-de-chaussée ont de superbes boiseries.

La maison de Galliffet, seigneur du Midi, possède le titre de prince de Martigues, mais elle ne porte que le titre de marquis de Galliffet, et l'on sait que l'un des plus brillants des généraux de cavalerie signe "Galliffet" tout court.

L'hôtel devint la propriété de la marquise d'Imécourt, sœur du général, et, depuis peu de temps, il est la propriété de l'Italie. Pendant la Révolution, l'hôtel de Galliffet fut habité par un des plus tristes personnages de cette époque: Jean-François de La Croix, né à Pont-Audemer en 1754. Il fut député d'Eure-et-Loire à la Législative et l'un des énergumènes de ce temps.

Revenu à Paris, il fut du comité de Salut public et ministre des relations extérieures. Robespierre, qui le méprisait, le fit arrêter avec Danton et condamner à mort, comme ayant "voulu rétablir la monarchie!" On dirait aujourd'hui: "C'est un comble!"

Le 28 avril 1792, l'Assemblée nationale fut votée les honneurs du Panthéon et adopta ses enfants. Son frère, Arthur, fut arrêté et guillotiné. Arrivé au pied de l'échafaud, une femme, qui devait être exécutée avec lui, le pria de passer le premier. S'inclinant devant elle, il dit: "Il n'est rien que je ne fasse pour une dame."

Et il monta leste ment, criant d'une voix forte: "Vive le Roi!"

Un autre fut "le beau Dillon" à la Cour de Louis XVI. L'émigra et il y eut, sous la Restauration, trois Dillon lieutenants-généraux.

Un de leurs parents éloignés, ingénieur venu de Naples, a fait le pont des Arts, le premier pont en fer.

On voit qu'il valait la peine de parler de cette famille.

Réunion annuelle des vétérans Confédérés.

Memphis, Tenn., 8 juin.—Une animation considérable régnait ce matin dans les rues de Memphis, et chaque train qui arrivait dans la ville débauchait un nouveau contingent de vétérans confédérés.

La réunion annuelle a été tenue dans la salle du Théâtre Bijou. L'assemblée a été appelée à l'ordre à 10 heures par le major général J. H. McDowell, qui a présenté à l'assistance le gouverneur M. R. Patterson, lequel a prononcé le discours de bienvenue au nom de l'Etat.

Le gouverneur a été remplacé à la tribune par le maire, M. Malone, qui a souhaité la bienvenue aux vétérans au nom de la population de Memphis.

Le général Clement A. Evans, dans un discours d'une grande élévation, a répondu à ces souhaits de bienvenue.

Arrivée de M. E. Harriman à Paris. Paris, 8 juin.—M. E. H. Harriman, le roi des chemins de fer américains, est arrivé ce matin à Paris, venant de Londres.

L'occupation d'Urmiah. St-Petersbourg, 8 juin.—Le correspondant à Constantinople dit que "Novoe Vremya" dit, dans une dépêche, que le commandant du Quatrième Corps d'Armée Turc a reçu l'ordre d'occuper Urmiah, en Perse, et d'expédier en avant des détachements sur la route conduisant à Tabriz.

Controverse soumise à l'arbitrage. Atlanta, Ga., 8 juin.—Les questions en controverse entre les directeurs de la compagnie du Georgia Railroad et les chauffeurs et mécaniciens, qui récemment avaient provoqué une grève générale, ont été formellement soumises à l'arbitrage ce matin.

Les chauffeurs seront représentés par le congressiste Thomas W. Hardwick.

La proclamation suivante, signée par M. E. A. Ball, second vice-président de la Fraternité des chauffeurs et mécaniciens de locomotives, a été publiée aujourd'hui.

"Au Peuple de l'Etat de Géorgie: Lundi après-midi, 7 juin, j'ai eu une entrevue personnelle avec M. Scott, qui représente les intérêts de la Compagnie. Afin d'éviter de soumettre la controverse à un arbitrage j'ai proposé à M. Scott de reconnaître l'ancienneté des employés blancs sur les employés de couleur auquel cas la Fédération s'engageait à ne pas contester à la Compagnie le droit d'employer 25 pour cent de chauffeurs noirs."

"Cette condition n'ayant pas été acceptée il ne nous reste qu'une seule chose à faire, c'est de nous fier au bon peuple de la Géorgie et aux arbitres qui accorderont aux blancs la suprématie à laquelle ils ont droit dans un pays habité par des blancs."

"Les hommes que nous représentons sont aussi sincères à présent que nous l'avons toujours été dans le passé, et nous ne serons satisfaits que lorsque nous verrons triompher notre cause."

"Nous demandons respectueusement que toute aide ou assistance, par déclarations ou autrement, pouvant faire tromper notre cause, nous soit donnée afin que lorsque le verdict sera rendu les chauffeurs blancs de l'Etat de Géorgie sachent qu'ils ne sont pas subordonnés aux noirs même si cela doit affecter les intérêts financiers des compagnies de chemins de fer."

St-Petersbourg, 8 juin.—M. Rosenovsky, le premier secrétaire de la légation Russe à Bucharest et autrefois un secrétaire à l'ambassade à Washington a été nommé consul Russe à San-Francisco.

Offre acceptée. Melbourne, Australie, 8 juin.—Dans un cablogramme qui vient d'être reçu ici, le Gouvernement Impérial signifie son intention d'accepter le "Dreadnought" ou autre navire équivalent qui lui sera formellement offert, et sera ajouté à la flotte anglaise.

FAITS DIVERS.

Prochaine arrivée du vapeur "Turrialba". M. C. H. Ellis, directeur de la United Fruit Company, a reçu hier matin une dépêche l'informant que le "Turrialba", le vapeur lancé récemment à Belfast, était arrivé à Kingston, Jamaïque, où après s'être ravitaillé en charbon il continuera sa route sur Bocas del Toro. Ce navire est attendu à la Nouvelle-Orléans vers le milieu du mois et sera mis immédiatement en service entre Colon et notre port.

ARRRESTATION. Agnes Nelson, une fille de couleur, a été arrêtée hier soir à l'angle des rues Julie et Remparts. Elle est accusée d'avoir commis un vol dans le magasin de Meyer Blumenthal rue S. Remparts, 318.

Les recherches se poursuivent à Mandeville.

Mandeville, La., 8 juin.—Les recherches à l'endroit où s'est produit l'accident de dimanche ont été poursuivies toute la journée sans donner de résultat et l'on en déduit que le lac a définitivement rendu toutes ses victimes. Plusieurs carottes de dynamite explosées sous les débris de l'appontement ont ramené à la surface de nombreux boulets et des épaves de toute nature, mais pas un seul cadavre.

Un comité de l'Association de bienfaisance qui avait organisé le pique-nique de dimanche est arrivé dans la matinée à Mandeville pour coopérer aux recherches. Les membres de ce comité ont déclaré que quoique leur association ne pût être tenue responsable de l'accident, ils avaient néanmoins jugé de leur devoir de se rendre à Mandeville pour rechercher les corps qui pourraient éventuellement se trouver encore parmi les débris.

On est toujours sans nouvelles de Mlle Amelia Gonnert, dont les parents habitent rue Pierce, No 123. Cette jeune fille a, croit-on, participé au pique-nique, dont dimanche à Mandeville, et n'a depuis lors été vue nulle part.

Le grand jury de la paroisse St-Tammany s'assemblera le 21 juin et commencera immédiatement une enquête pour établir les causes de l'accident et en fixer les responsabilités. D'ici là aucune mesure légale ne sera prise contre le capitaine de "Margaret" ni contre la compagnie propriétaire du débris.

Le capitaine B. F. Kelly, inspecteur fédéral des bâtiments à vapeur, a déclaré ce matin qu'il n'était pas tenu de faire une enquête à moins qu'il ne fût prouvé que l'accident était le résultat d'une fautive manœuvre du vapeur "Margaret".

Dans son rapport envoyé hier au bureau local des inspecteurs, le capitaine Kelly déclare que le "Margaret" ne touchait pas l'appontement quand l'accident s'est produit.

La population de Mandeville ne partage nullement cette manière de voir et est vivement surexcitée tant contre le capitaine du vapeur que contre son équipage.

La plupart des victimes de la catastrophe de dimanche ont été enterrées hier. Les funérailles de Mlle Mamie Pazos, de sa sœur Mrs Charles J. Bruno et du petit John Thomas Bruno, ont eu lieu à 10 heures du matin.

Celles de Mme Lizzie Walther Everhart, et de sa fille Lizzie ont eu lieu à 3 heures de l'après-midi. Le cortège funèbre est parti de la résidence de M. Hugo Walther, rue Troisième 234. Un grand nombre d'évêques de l'Ecole Judah P. Benjamin, dont la petite Lizzie faisait partie, ont accompagné le convoi jusqu'au cimetière.

Les funérailles des sœurs Kathleen et Marie Helwig Goltien ont eu lieu à 4 heures de l'après-midi. Le cortège funèbre est parti du domicile de leur grand-père, M. N. H. Planchard, rue Philip 1622.

Eugenie Past, une fillette de 12 ans, a été enterrée à la même heure. Un grand nombre de ses petites camarades de l'Ecole paroissiale de St-Jean ont suivi le cortège.

Les funérailles de Mlle Laura Ray, de Mlle Lotz et de la petite Alice Choppin, fille de M. et Mme Samuel Choppin, ont eu lieu lundi après midi.

CONSEIL DE VILLE.

A la séance du Conseil de Ville, hier à midi, une ordonnance a été déposée par la New Orleans Railway Company, autorisant la construction d'un double voie jusqu'à Fort Espagnol. En même temps le maire Behrman a demandé au Conseil de pourvoir à la vente du ball du West End.

La compagnie des cars avait refusé de renouveler le bail de West End à moins qu'il ne lui fût accordé une concession pour une durée de cinquante ans. Sur le refus des autorités cette compagnie a acheté une certaine étendue de terre au Fort Espagnol, qu'elle transformera en un parc de plaisance dans le genre du West End.

La séance a été présidée par M. McCracken. Etaient présents: M. M. Connelley, Frawley, Gately, Grant, Greenman, Harney, Hart, Humphreys, Killeen, Kelly, Connor, O. Keefe, Rousset, Robin, Verlander, Villa et Warnwright.

Le maire Behrman a transmis le message suivant au conseil: "Pétition de M. J. H. Conner, rue Laurel, 5028, protestant contre le pavage de la rue Laurel, de l'avenue Louisiana au Parc Audubon."

Improvement Company relative au maintien de la clause de son contrat pour le pavage de la rue Tulane.

Communication de la Commission des Prisons et des Asiles soumettant son rapport annuel.

"Après une conférence avec l'Honorable H. W. White, juge de la Cour Juvenile, j'ai conclu qu'il était nécessaire de nommer un agent spécial et un greffier pour la dite Cour. Je vous propose en conséquence d'approuver la nomination d'un agent au salaire de 1,200 dollars par an et d'un greffier au salaire de 900 dollars."

"J'ai nommé M. William J. McDonnell, membre du Bureau des Commissaires du Parc Newcomb, en remplacement de M. Boudreaux, décédé et je vous prie de ratifier cette nomination."

Il a été ensuite donné lecture des pétitions suivantes: "De Mme J. B. Dazet, demandant que son nom soit ajouté à la pétition des propriétaires au sujet du pavage de la rue Chestnut, de l'avenue Peters à la rue Joseph."

"De l'Asile Lafon, appelant l'attention du Conseil de Ville sur les besoins de cette institution."

Les ordonnances suivantes ont été déposées: "Par le Dr Rousset—Autorisant la construction d'une voie de garage sur l'avenue Leake, près de la rue Calhoun."

"Par M. Frawley—Pourvoyant à la nomination d'un agent spécial et d'un greffier pour la dite Cour."

Précoces voleurs. Alex Haley, Alfred Knox et Alex Palestine, trois gamins de douze à treize ans ont été arrêtés dans le magasin de Kirby, rue Canal près Eschbacher, hier matin vers neuf heures et demie. Ils ont été pris sur le fait alors qu'ils volaient des objets sur un comptoir.

VOL. Un panier de légumes a été volé sur le comptoir de Mme Andrew Cushman, au marché Français, lundi soir, entre huit et neuf heures.

Autre Vol. Pendant l'absence de Salvatore Barry, hier après midi, un voleur a pénétré dans sa chambre rue Poydras 921 et en a emporté une montre évaluée à \$25.

ASPHYXIE. En réparant un gazomètre dans la demeure de Mme Ferdinand Giraud, rue Ourlières 2327, hier matin, vers onze heures, Chas Clerc, employé de la compagnie du gaz demeurant rue Annunciation 2122, a été asphyxié par le gaz émanant d'une fuite. Il a été aussitôt transporté à l'hôpital où les étudiants ont réussi à le faire revenir à lui.

RIXE. Au cours d'une querelle survenue hier soir à sept heures et demie, rue Dumaine, près Royale, entre Marcus Sanchez et Mme Frank Conforto, cette dernière blessée à la tête s'est armée d'une hachette et en a frappé Sanchez au bras.

En réparant un gazomètre dans la demeure de Mme Ferdinand Giraud, rue Ourlières 2327, hier matin, vers onze heures, Chas Clerc, employé de la compagnie du gaz demeurant rue Annunciation 2122, a été asphyxié par le gaz émanant d'une fuite. Il a été aussitôt transporté à l'hôpital où les étudiants ont réussi à le faire revenir à lui.

En réparant un gazomètre dans la demeure de Mme Ferdinand Giraud, rue Ourlières 2327, hier matin, vers onze heures, Chas Clerc, employé de la compagnie du gaz demeurant rue Annunciation 2122, a été asphyxié par le gaz émanant d'une fuite. Il a été aussitôt transporté à l'hôpital où les étudiants ont réussi à le faire revenir à lui.

En réparant un gazomètre dans la demeure de Mme Ferdinand Giraud, rue Ourlières 2327, hier matin, vers onze heures, Chas Clerc, employé de la compagnie du gaz demeurant rue Annunciation 2122, a été asphyxié par le gaz émanant d'une fuite. Il a été aussitôt transporté à l'hôpital où les étudiants ont réussi à le faire revenir à lui.

En réparant un gazomètre dans la demeure de Mme Ferdinand Giraud, rue Ourlières 2327, hier matin, vers onze heures, Chas Clerc, employé de la compagnie du gaz demeurant rue Annunciation 2122, a été asphyxié par le gaz émanant d'une fuite. Il a été aussitôt transporté à l'hôpital où les étudiants ont réussi à le faire revenir à lui.

En réparant un gazomètre dans la demeure de Mme Ferdinand Giraud, rue Ourlières 2327, hier matin, vers onze heures, Chas Clerc, employé de la compagnie du gaz demeurant rue Annunciation 2122, a été asphyxié par le gaz émanant d'une fuite. Il a été aussitôt transporté à l'hôpital où les étudiants ont réussi à le faire revenir à lui.

En réparant un gazomètre dans la demeure de Mme Ferdinand Giraud, rue Ourlières 2327, hier matin, vers onze heures, Chas Clerc, employé de la compagnie du gaz demeurant rue Annunciation 2122, a été asphyxié par le gaz émanant d'une fuite. Il a été aussitôt transporté à l'hôpital où les étudiants ont réussi à le faire revenir à lui.

En réparant un gazomètre dans la demeure de Mme Ferdinand Giraud, rue Ourlières 2327, hier matin, vers onze heures, Chas Clerc, employé de la compagnie du gaz demeurant rue Annunciation 2122, a été asphyxié par le gaz émanant d'une fuite. Il a été aussitôt transporté à l'hôpital où les étudiants ont réussi à le faire revenir à lui.

En réparant un gazomètre dans la demeure de Mme Ferdinand Giraud, rue Ourlières 2327, hier matin, vers onze heures, Chas Clerc, employé de la compagnie du gaz demeurant rue Annunciation 2122, a été asphyxié par le gaz émanant d'une fuite. Il a été aussitôt transporté à l'hôpital où les étudiants ont réussi à le faire revenir à lui.

En réparant un gazomètre dans la demeure de Mme Ferdinand Giraud, rue Ourlières 2327, hier matin, vers onze heures, Chas Clerc, employé de la compagnie du gaz demeurant rue Annunciation 2122, a été asphyxié par le gaz émanant d'une fuite. Il a été aussitôt transporté à l'hôpital où les étudiants ont réussi à le faire revenir à lui.

En réparant un gazomètre dans la demeure de Mme Ferdinand Giraud, rue Ourlières 2327, hier matin, vers onze heures, Chas Clerc, employé de la compagnie du gaz demeurant rue Annunciation 2122, a été asphyxié par le gaz émanant d'une fuite. Il a été aussitôt transporté à l'hôpital où les étudiants ont réussi à le faire revenir à lui.

En réparant un gazomètre dans la demeure de Mme Ferdinand Giraud, rue Ourlières 2327, hier matin, vers onze heures, Chas Clerc, employé de la compagnie du gaz demeurant rue Annunciation 2122, a été asphyxié par le gaz émanant d'une fuite. Il a été aussitôt transporté à l'hôpital où les étudiants ont réussi à le faire revenir à lui.

En réparant un gazomètre dans la demeure de Mme Ferdinand Giraud, rue Ourlières 2327, hier matin, vers onze heures, Chas Clerc, employé de la compagnie du gaz demeurant rue Annunciation 2122, a été asphyxié par le gaz émanant d'une fuite. Il a été aussitôt transporté à l'hôpital où les étudiants ont réussi à le faire revenir à lui.

En réparant un gazomètre dans la demeure de Mme Ferdinand Giraud, rue Ourlières 2327, hier matin, vers onze heures, Chas Clerc, employé de la compagnie du gaz demeurant rue Annunciation 2122, a été asphyxié par le gaz émanant d'une fuite. Il a été aussitôt transporté à l'hôpital où les étudiants ont réussi à le faire revenir à lui.

En réparant un gazomètre dans la demeure de Mme Ferdinand Giraud, rue Ourlières 2327, hier matin, vers onze heures, Chas Clerc, employé de la compagnie du gaz demeurant rue Annunciation 2122, a été asphyxié par le gaz émanant d'une fuite. Il a été aussitôt transporté à l'hôpital où les étudiants ont réussi à le faire revenir à lui.

En réparant un gazomètre dans la demeure de Mme Ferdinand Giraud, rue Ourlières 2327, hier matin, vers onze heures, Chas Clerc, employé de la compagnie du gaz demeurant rue Annunciation 2122, a été asphyxié par le gaz émanant d'une fuite. Il a été aussitôt transporté à l'hôpital où les étudiants ont réussi à le faire revenir à lui.

Feuilleton

recoin mieux caché, il n'y avait rien. Lucien probablement ne le connaissait pas.

Milou se dirigea vers la chambre à coucher, alla droit au lit. Il fit d'une façon particulière l'oreiller, puis le traversin.

"Il n'y a rien là-dedans, dit-il. "Il l'aura couché dans le matelas, c'est évident, je vais être obligé de faire la femme de chambre."

Il défait le lit. L'examen du matelas fut particulièrement minutieux, il dura plus de cinq minutes.

"Non, ça n'est encore pas là. Il retourna le sommier, n'y trouva rien non plus et remit le lit état."

Il s'assit de nouveau et il dit en secouant la tête: "Il est probable qu'il porte cette lettre sur lui."

"Serait-je donc obligé d'en arriver à des moyens extrêmes pour m'en emparer?"

Il sourit hideusement, et déclara: "Je n'en viendrai là que si je ne puis pas faire autrement. Chercher avec le soin le plus minutieux, ne laisser aucun coin inexploité devient un devoir de conscience."

"Où cherches-tu, Milou, une négligence te laisserait des remords."

Et il recommença sa perquisition. Mais bientôt, comme pendant qu'il fouillait le secrétaire, il

arrêta: "Cette fois, je suis sûr..... Il écarta le tiroir, en effet, de la porte d'entrée."

"Nom de Dieu! dit Milou, et je n'ai pas tout vu!"

"Je ne sais pas encore s'il est nécessaire de.... Il n'acheva pas. Aussitôt la porte ouverte, Milou, qui s'était ramassé sur lui-même, bondit avec la légèreté d'un levrier, orat qu'il allait s'échapper sans que Lucien eût même le temps de le reconnaître."

Dans un instant rapide comme un éclair Lucien avait vu une ombre inattendue s'élançer, une forme humaine passer, en le boucoulant.

D'un geste machinal il avait tendu la main et saisi un vêtement, la forme humaine s'était retournée et avait dit avec la voix de Milou: "Imbécile!"

Un instant les deux hommes s'étaient regardés et des pensées nombreuses avaient traversé les deux cerveaux.

Les pensées de Lucien s'étaient résumées dans cette interrogation: "Que signifie?"

Il n'avait pas fini sa question. La question était indifférente à Milou, mais il s'irritait parce que Lucien ne s'était pas souvenu de son vêtement.

Il avait fait un brusque mouvement pour se dégrader, mais

Lucien avait serré plus fort et au lieu de continuer son interrogation, avait dit: "Je te tiens....."

Milou, d'un rapide calcul, avait vu combien il lui serait difficile de le faire lâcher dans ce passage étroit, même s'il réussissait. Il craignait que Lucien ne le poursuivit avec des cris, n'amentât les autres habitants de la maison.

La décision avait été rapide: Il l'avait formellement interrogé par ces deux petites phrases: "Pas le tuer, l'étourdir."

De son tressailler de clefs il avait frappé violemment son adversaire au front; il ne l'avait même pas étourdi, mais il avait pu profiter d'une minute de surprise et disparaître.

Un peu de sang avait coulé de la blessure, d'ailleurs légère de Lucien, et c'est en regardant son front que, lorsqu'il revint chez madame Mazure, la sage-femme s'écria: "Mais vous êtes blessé?"

Elle était toute pâle d'étonnement et d'inquiétude, car elle avait fini par avoir pour Lucien un véritable attachement, l'attachement bizarre d'une vieille criminelle pour un jeune complice.

Non lecteurs ont pu juger que la sage-femme était au courant de tout le passé de Lucien, et que le médecin n'avait guère de secrets pour elle.

Il lui avait confié tous ses es-

L'ARGENT

L'AMOUR

GRAND ROMAN INÉDIT

PAR JACQUES BRIENNE

TROISIÈME PARTIE

LA COURSE A L'HERITAGE

VIII

(Suite.)

Il trouva sans peine le saif secret du secrétaire, mais dans ce

recoin mieux caché, il n'y avait rien. Lucien probablement ne le connaissait pas.

Milou se dirigea vers la chambre à coucher, alla droit au lit. Il fit d'une façon particulière l'oreiller, puis le traversin.

"Il n'y a rien là-dedans, dit-il. "Il l'aura couché dans le matelas, c'est évident, je vais être obligé de faire la femme de chambre."